

Suite de l'intervention de M. MOUMEN Abderahmen

La politisation des mémoires

Les pieds-noirs et harkis, en France : une clientèle électorale à séduire



Nicolas Sarkozy 
@NicolasSarkozy



Nous venons de passer un moment d'émotion et de mémoire avec les harkis et les rapatriés.

[#Perpignan](#)

24/09/2016 17:55

les lieux de mémoire




INSTITUTRICE ET MAIRE DE
THIERSVILLE (ALGERIE)
MORTS POUR LA FRANCE
8 AVRIL 1958



La loi du 23 février 2005

L'Algérie et la question de la repentance

-Un traité d'amitié sous condition

Parallèlement, en Algérie, on note le retour d'un certain nationalisme obnubilé par la guerre d'Algérie. Le traité d'amitié n'est finalement plus d'actualité et est soumis désormais à **une reconnaissance par la France des crimes commis pendant la colonisation et la guerre d'Algérie sous la forme d'une « repentance »** qui fait débat.

En avril 2006, le président algérien, Abdelaziz Bouteflika, dénonce le **« génocide de l'identité culturelle algérienne »** par la colonisation française.

Reconnaissance(s) ?

Depuis 2012, un rapprochement sur les questions mémorielles liées à la colonisation et à la guerre d'Algérie est largement visible

-Reconnaissance officielle par le président de la République du 17 octobre 1961

« Le 17 octobre 1961, des Algériens qui manifestaient pour le droit à l'indépendance ont été tués lors d'une sanglante répression. La République reconnaît avec lucidité ces faits » (communiqué de M. François Hollande, 17 octobre 2012)

-Voyage de François Hollande en Algérie :

« Et je reconnais ici les souffrances que la colonisation a infligées au peuple algérien » (Discours de M. François Hollande devant les parlementaires algériens, 20 décembre 2012)

-Reconnaissance de la « tragédie inexcusable du 8 mai 1945 » par l'ambassadeur français en Algérie, Hubert Colin d'Verdiere, le 27 février 2005. En avril 2015, M. Todeschini, secrétaire d'Etat aux Anciens combattants, dépose une gerbe au monument aux morts des victimes de la répression. Il évoque dans son discours « les victimes algériennes et européennes ».

« En me rendant à Sétif, je dis la reconnaissance par la France des souffrances endurées et rends hommage aux victimes algériennes et européennes de Sétif, de Guelma et de Kheratta [...] [appelant Français et Algériens] au nom de la mémoire partagée par nos deux pays [...] à continuer d'avancer ensemble vers ce qui les réunit »

François Hollande reconnaît « les responsabilités des gouvernements français dans l'abandon des harkis, les massacres de ceux restés en Algérie, et les conditions d'accueil inhumaines de ceux transférés en France » (25 septembre 2016)

Concurrences mémorielles ?

De la reconnaissance à la loi de réparation pour les harkis ?

De la reconnaissance à une loi de reconnaissance pour le 17 octobre 1961 ?

Une loi pour le massacre du 5 juillet 1962 à Oran ?

L'affaire Audin

**L'Affaire Audin
(Assemblée nationale,
14 février 2018)**



**Le président « reconnaît, au nom de la République française »,
que Maurice Audin a été torturé puis exécuté ou torturé à mort
par des militaires qui l'avaient arrêté à son domicile le 11 juin 1957 »
(13 septembre 2018)**

Le site « Et les mille autres ?

<http://1000autres.org/>

Une question socialement vive

SOIRÉE SPÉCIALE

5

ALGÉRIE ÉPISODE 1 LE BOURBIER / ÉPISODE 2 L'HERITAGE
LA GUERRE DES APPELÉS

UN FILM DE THIERRY DE LESTRADE ET SYLVIE GILMAN
AVEC LA COLLABORATION DE TRAMOR QUEMENEUR

DIMANCHE 3 NOVEMBRE 2019 À 20H50 SUR FRANCE 5



LA GUERRE DE LIBÉRATION S'EST ARRÊTÉE LE 5 JUILLET 1962



FACE-A-FACE ÉRIC ZEMMOUR / FRANCOIS PUPPONI : LE FACE-À-FACE

Le bilan des émeutes dans le pays s'élève à 18 morts, dont au moins un enfant (bil officiel).

LA TRIBUNE #PIRATES

ÉRIC ZEMMOUR

VALEURS ACTUELLES - HORS-SÉRIE N° 21

VALEURS HORS-SÉRIE
COLLECTION LE SPÉCIAL DU MOIS

Alger 1990. Scène de fraternisation pro-Algérie française lors de la semaine des barricades.

Algérie française
Les vérités interdites



Le cinéma



MARC DU PONTAVICE ET MATTHEW GLEDHILL PRÉSENTENT



VIGGO MORTENSEN REDA KATEB
LOIN DES HOMMES

UN FILM DE
DAVID DELHOFFEN



**Peut on parler de
« guerre des mémoires » ?**

- Violences d'après-guerre :
 - Assassinats anciens harkis / MNA / FLN
 - Assassinats politiques : Chaabani, Mohamed Khider, Krim Belkacem
 - 1993 : Jacques Roseau (Montpellier)

« Guerre des mémoires »

- Vision par le haut, idéologique
- Mésestime les dynamiques d'en bas

D'autres processus mémoriels...

« tourisme de mémoire » est en vogue en Algérie : pour les pieds-noirs et appelés

Retours de pieds-noirs : maison-cimetière-école (même si certains souhaitent rester dans le souvenir de « leur Algérie »)

Rencontres d'anciens combattants français et algériens (même si les stéréotypes demeurent des deux côtés)

Retours d'anciens harkis en Algérie (même si interdictions/refoulements demeurent et que le sujet peut parfois être polémique en Algérie)



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

- PROJET DE COMMUNIQUE POUR LE 5 DECEMBRE 2019
- Journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie
- En ce jour dédié à tous les morts de la troisième génération du feu, tournons-nous résolument vers l'avenir comme le thème de réflexion de l'UNC de cette année nous le demande.
- **Faisons un rêve ! Rêvons à ce jour que nous espérons proche qui nous verra tous, Français et Algériens réunis autour du même méchoui.**
- **Mettons tout en œuvre pour que ce rêve devienne réalité ! Agissons sans faiblir pour qu'une mémoire apaisée s'étende sur les deux rives de notre mère commune : la Méditerranée avant la disparition de la génération de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.**
- Le sacrifice de nos morts nous commande de réussir.

Les enjeux mémoriels en Algérie

- Contrôle de l'Etat sur la production scientifique, la transmission scolaire et outil pour délégitimer les opposants politiques

Les enjeux mémoriels en Algérie

- **Une histoire officielle qui se fissure**

- La question de Messali Hadj et du « messalisme »
- La question des harkis
- Réapparition de figures historiques: Ben Bella, Boudiaf, Ait Ahmed...
- La violence entre nationalistes : assassinat d'Abane Ramdane
- Les controverses entre nationalistes : Louistte Ighilariz / Yacef Saadi (2011) / Yacef Saadi (2016)
- Les fondations de wilayas
- Les discours d'intellectuels plus critiques sur la « Révolution » : Kamel Daoud, Boualem Sansal...
- La presse algérienne : d'*El Moudjahid* ou *Algérie patriotique* à *Liberté*, en passant par *Le Quotidien d'Oran* ou *El Khabar*
- La production d'un contre-discours de combattants et militants

En Algérie

Parallèlement, les publications de témoignages d'anciens combattants ou militants du FLN/ALN se multiplient et évoquent l'ensemble des violences.



En Algérie/France : des rapprochements

Réhabilitation du monument aux morts (Première Guerre) à Constantine en 2015



RAPPORT STORA

i24
NEWS



SHOAH-GUERRE D'ALGÉRIE : MACRON RÉCLAME UN MÊME STATUT

COUP DE FILET ANTITERRORISTE À BREST: LES SEPT SUSPENS
ET ÉCROUÉS (SOURCE JUDICIAIRE)



**Rapprocher
la guerre d'Algérie
du génocide des Juifs**

Macron a osé !

RAPPORT STORA

- **Une commande du Président de la République sur la colonisation et la guerre d'Algérie**
- **Une vingtaine de préconisations dont :**
 - **Archives**
 - **Essais nucléaires**
 - **Cimetières européens et juifs**
 - **Constitution d'une commission "mémoire et vérité" chargée d'impulser des initiatives communes entre la France et l'Algérie sur les questions de mémoires**
 - **Commémoration rajouter la proposition d'une commémoration de la participation des Européens d'Algérie à la Seconde Guerre mondiale**

RAPPORT STORA

- **Commémorations : 5 décembre / 17 octobre 1961**
- **Harkis : Loi de réparation**
- **Rapatriés : Disparus (Ali Boumendjel)**
- **Pour le SF : canon « Baba Merzoug » / Le Consulaire (Brest) contre le monument aux morts d'Alger « le pavois »**
- **Association des moudjahidins : crimes coloniaux**
- **Abdelmajid Chikhi : « un rapport franco-français »**

RAPPORT STORA

La question des excuses / la repentance :

Stora n'est pas favorable aux excuses (sans l'exclure non plus) mais à un travail d'histoire sur colonisation et guerre d'Algerie, et diffusion des savoirs scientifiques + des gestes politiques et symboliques

Repris par l'Elysée en conférence presse le matin avant la remise officielle du rapport : « ni excuses ni repentance, des actes symboliques »

Traite de réconciliation, d'amitié entre les deux peuples

Les historiens :

Un rapport qui est une « stratégie de reconquête politique » et demande que l'Etat français reconnaisse les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité 1830-1962 » : Le Cour Grandmaison

Critiques positives mais Il faut aller plus loin : Gilles Manceron, Alain Ruscio

Critiques du concept de « guerre des mémoires » et de la notion de « réconciliation » : Sylvie Thenault dans Le Monde

L'Algérie doit aussi faire un pas vers la « réconciliation » : Analyse critique de JJ Jordi et Guy Pervillé

RAPPORT STORA

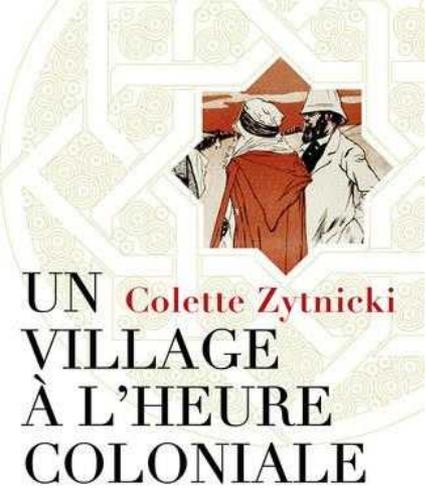
Les dernières annonces :

- **Reconnaissance de l'assassinat d'Ali Boumendjel**
 - **et les autres anonymes ? (Collectif Et les mille autres ?)**

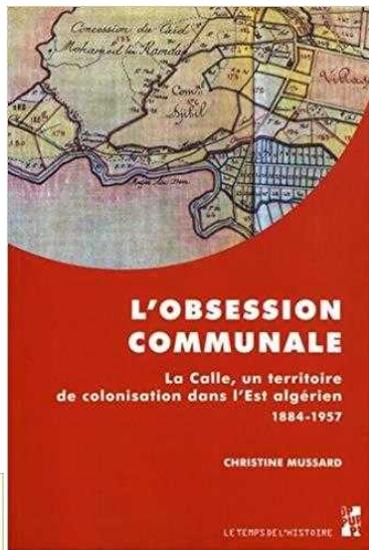
- **Ouverture des archives : faciliter la déclassification**
 - **Revenir à l'application de la loi de 2008 qui réglemente très précisément quels types d'archives peuvent être communiqués et dans quels délais (Raphaëlle Branche)**

- **Pose d'une gerbe le 26 mars par la MIMARM au nom du PR**

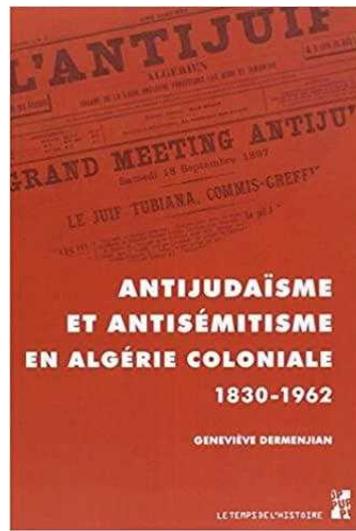
En Algérie : tribune d'historiens algériens pour l'ouverture des archives en Algérie



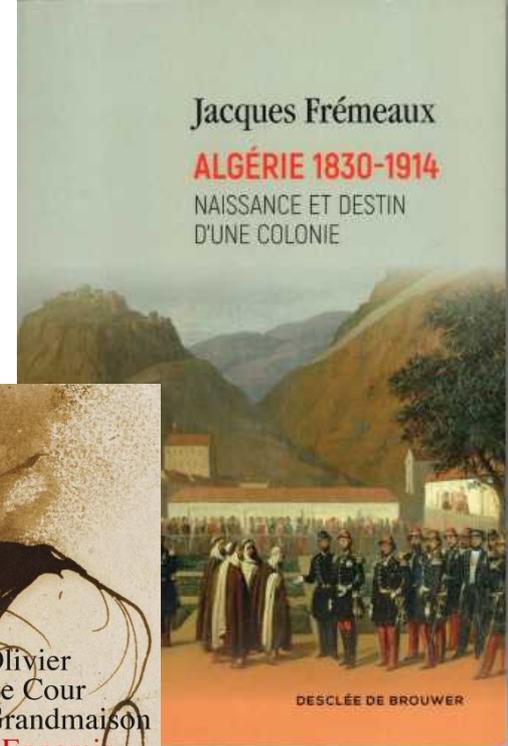
UN Village à l'heure coloniale
 Colette Zytnicki



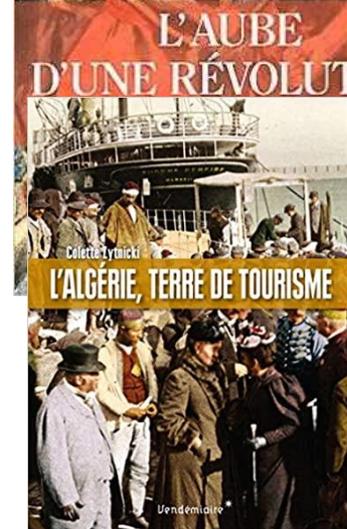
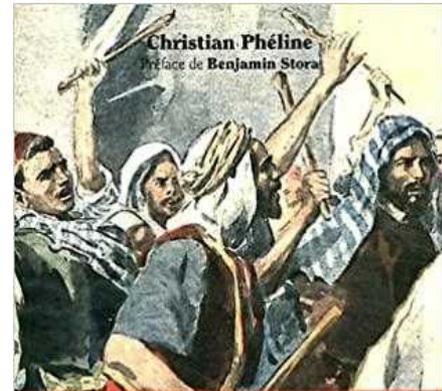
L'Obsession communale
 La Calle, un territoire de colonisation dans l'Est algérien 1884-1957
 CHRISTINE MUSSARD



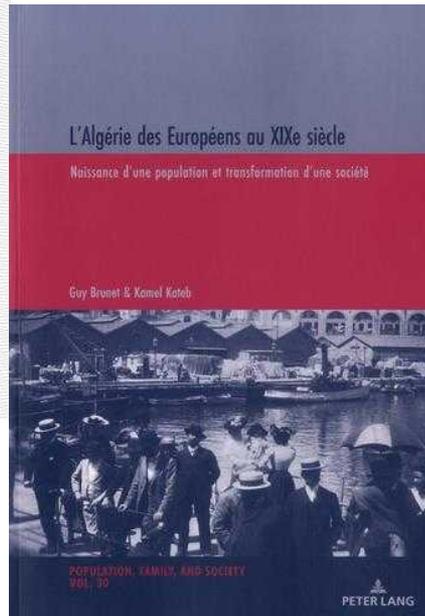
ANTIJUDAÏSME ET ANTISÉMITISME EN ALGÉRIE COLONIALE 1830-1962
 GENEVIÈVE DERMENJIAN



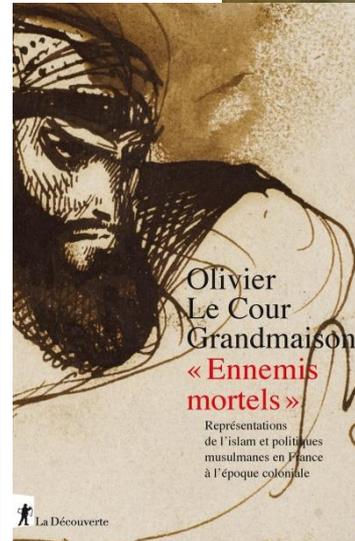
Jacques Frémeaux
ALGÉRIE 1830-1914
 NAISSANCE ET DESTIN D'UNE COLONIE



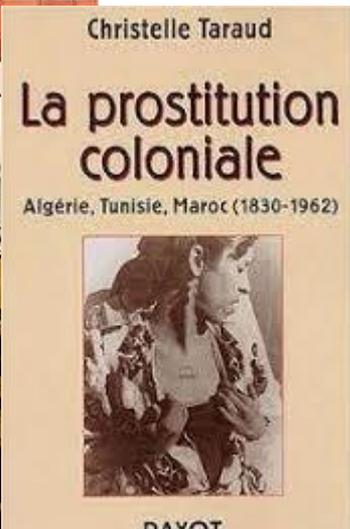
L'abus de pouvoir dans l'Algérie coloniale
 Didier Gossens



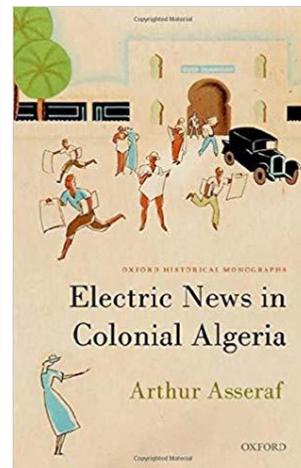
L'Algérie des Européens au XIXe siècle
 Naissance d'une population et transformation d'une société
 Guy Brunet & Kamel Kateb



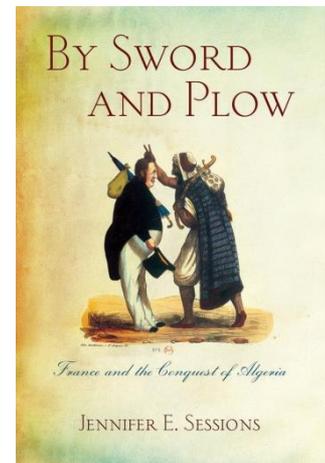
Olivier
 Le Cour Grandmaison
 « Ennemis mortels »
 Représentations de l'islam et politiques musulmanes en France à l'époque coloniale



Christelle Taraud
La prostitution coloniale
 Algérie, Tunisie, Maroc (1830-1962)

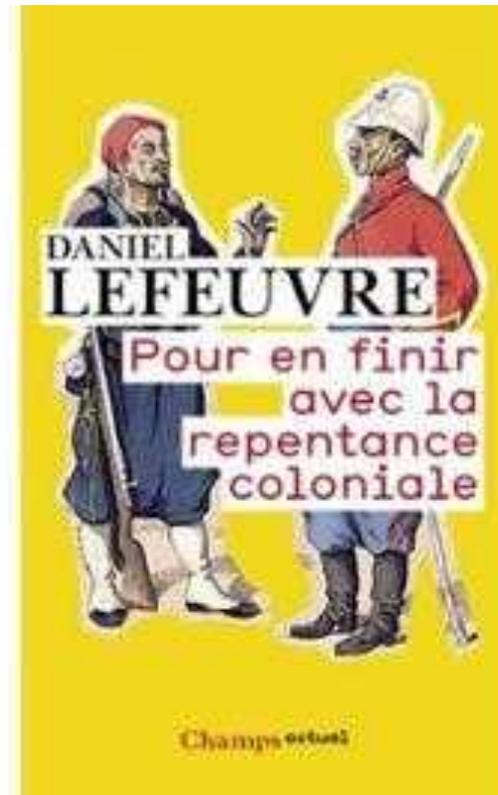
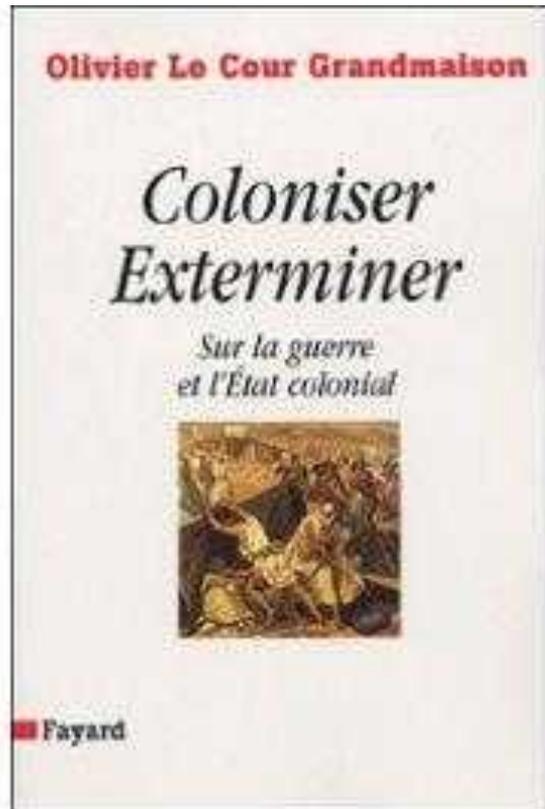


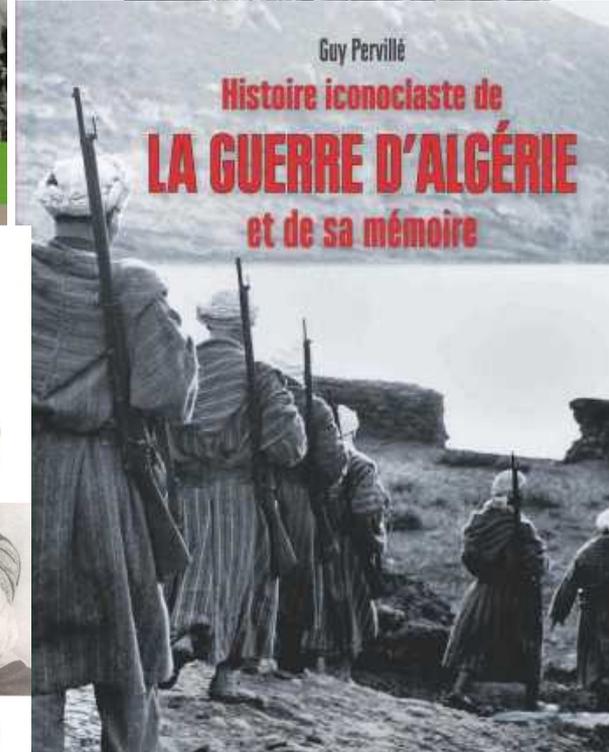
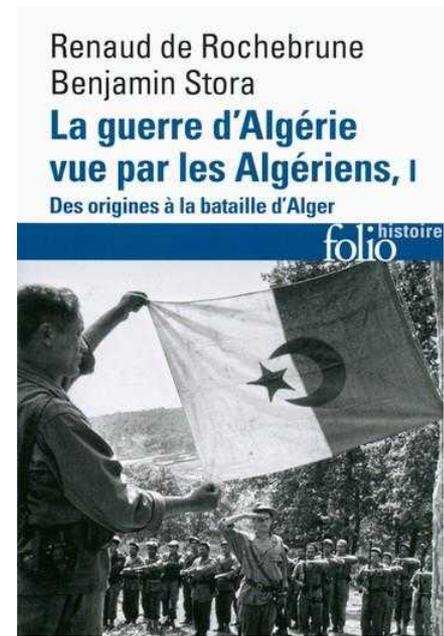
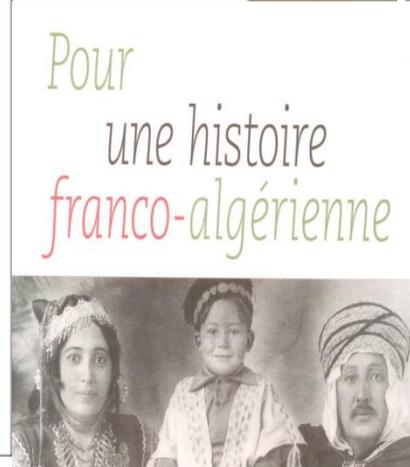
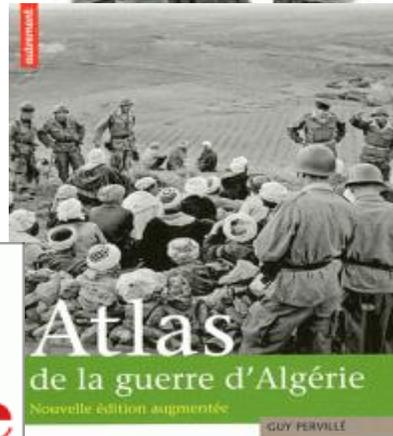
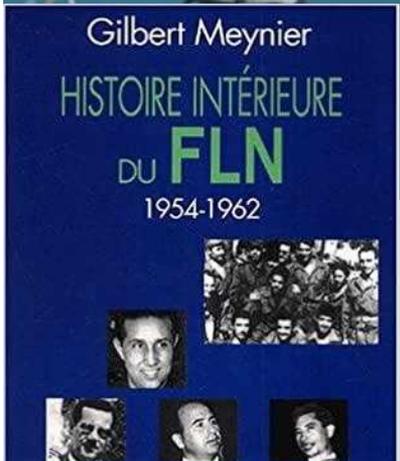
Oxford Historical Monographs
Electric News in Colonial Algeria
 Arthur Asseraf



BY SWORD AND PLOW
France and the Conquest of Algeria
 JENNIFER E. SESSIONS

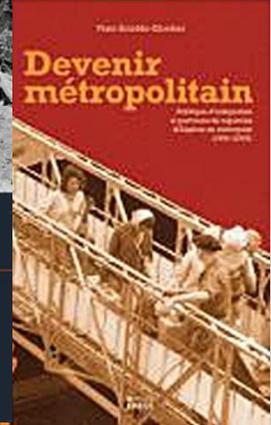
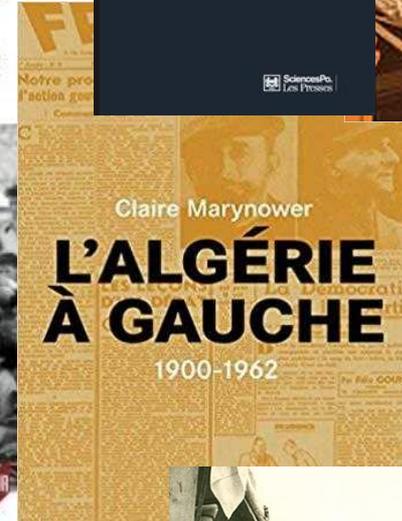
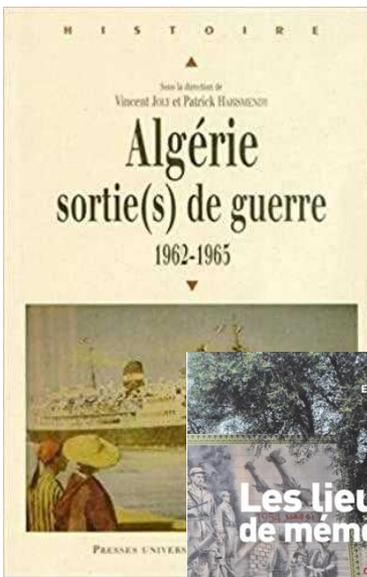
DEBATS





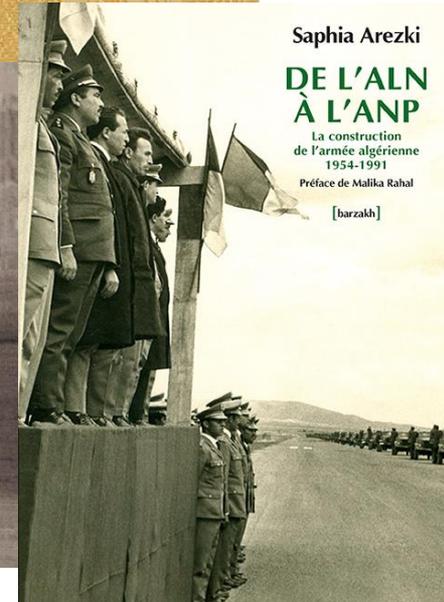
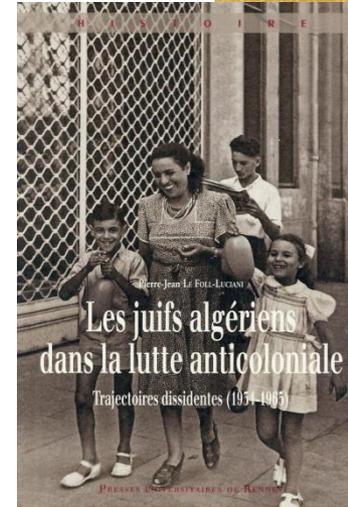
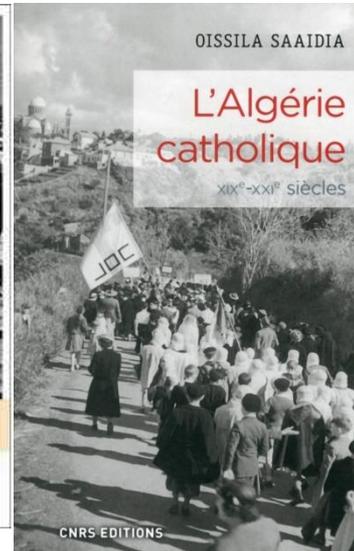
En finir avec les pressions

Les nouveaux chantiers

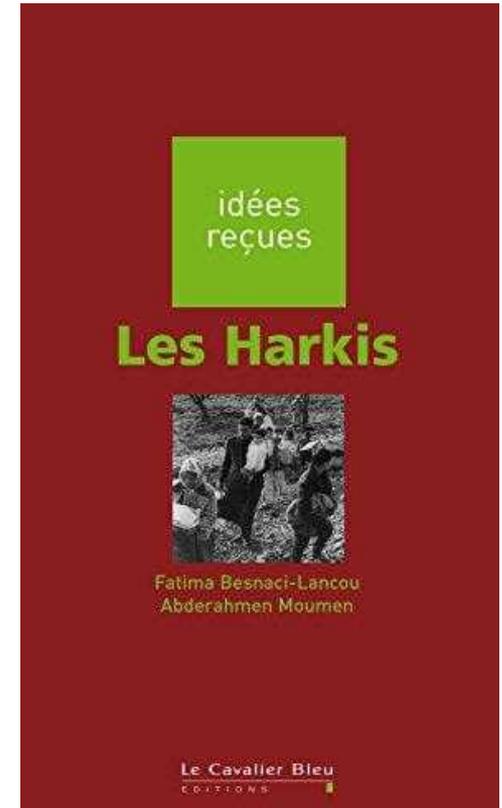
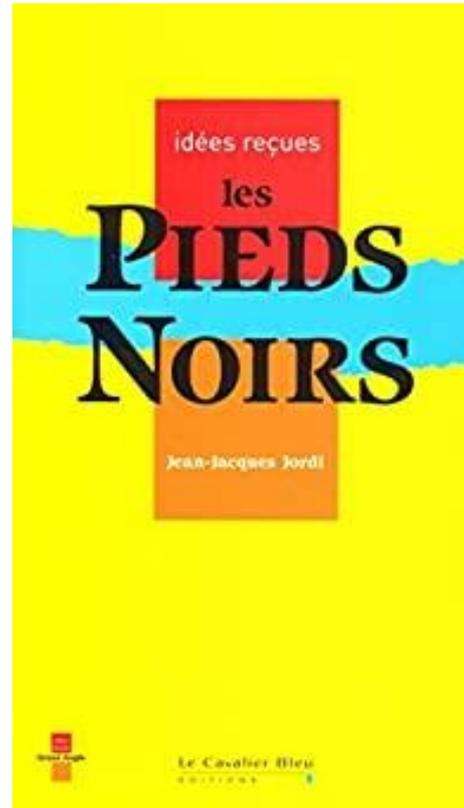


Marc André

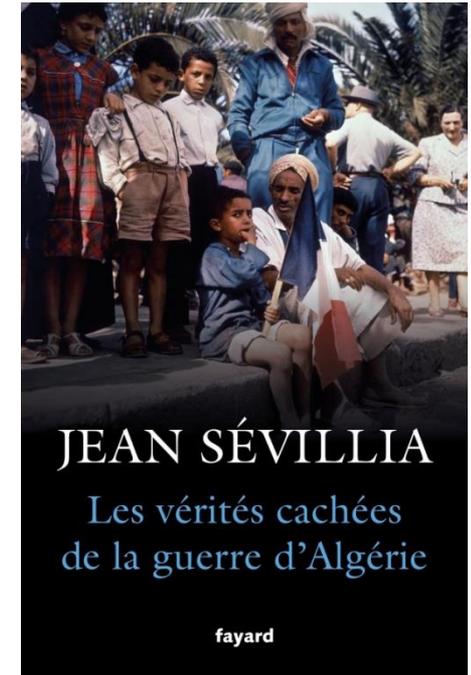
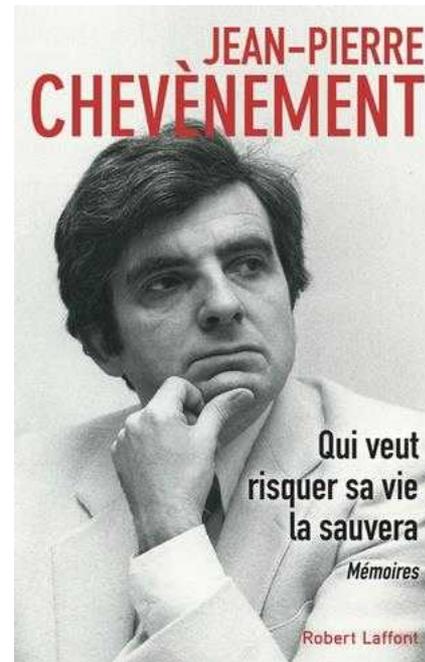
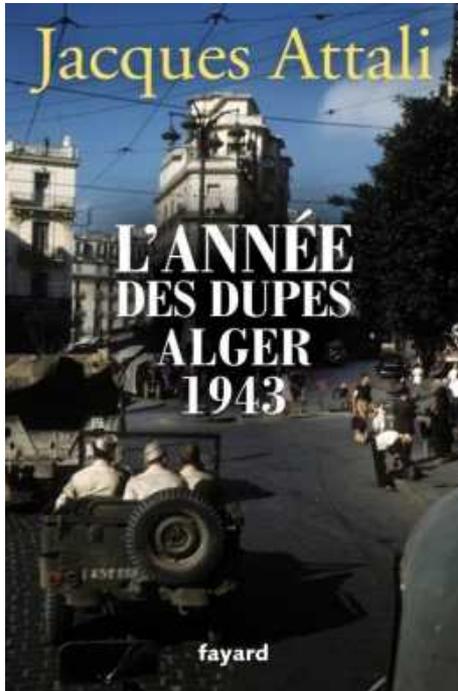
Femmes dévoilées
Des Algériennes
en France à l'heure
de la décolonisation



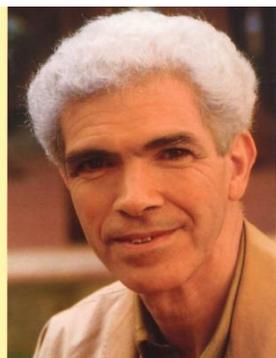
Idées reçues



Des essais



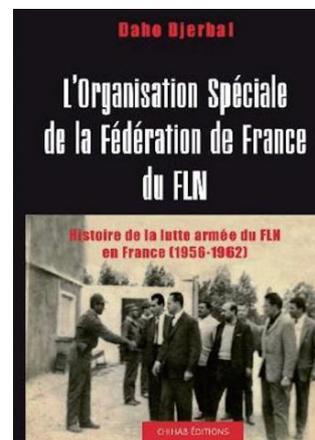
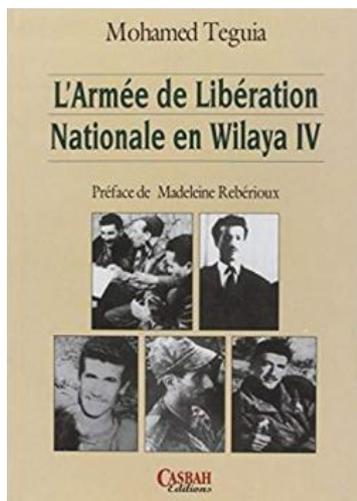
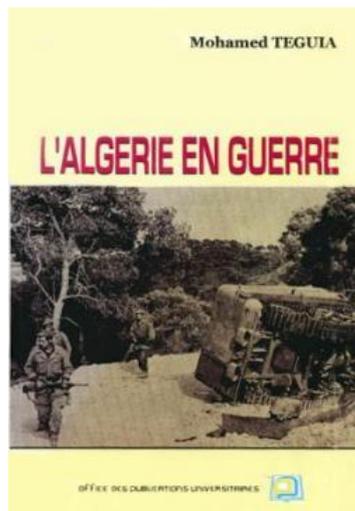
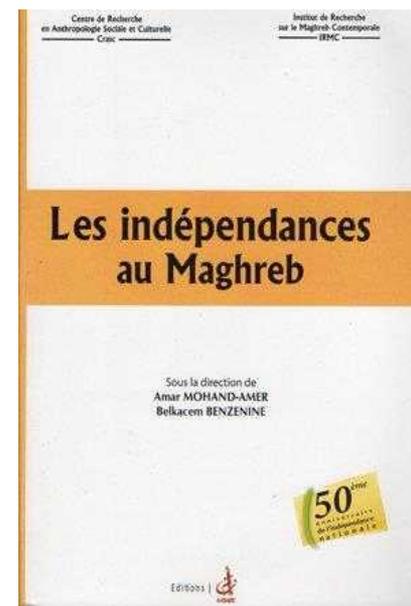
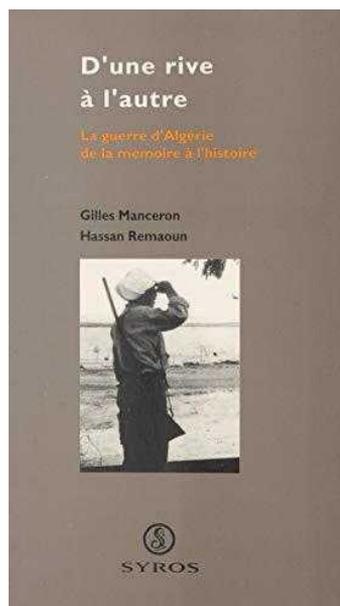
Des historiens algériens

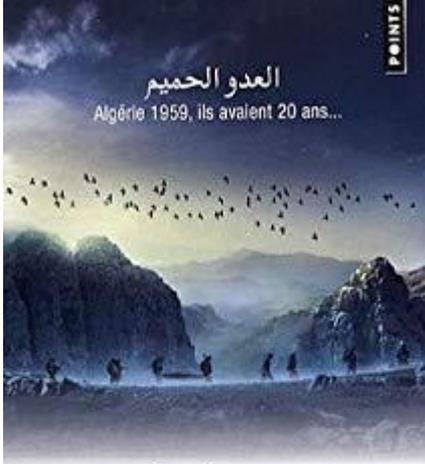


Mohammed Harbi
Une vie debout

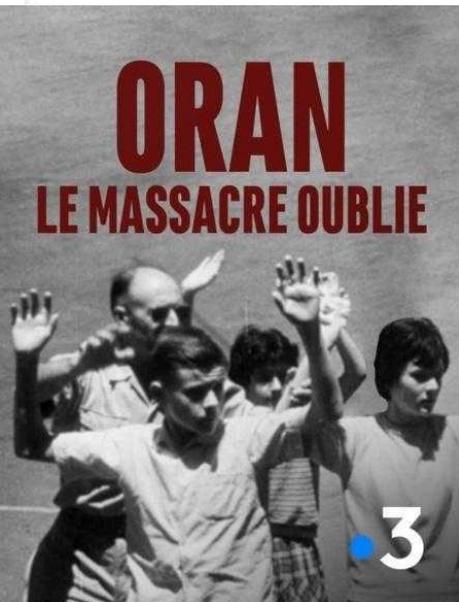
Mémoires politiques
Tome 1 : 1945-1962

LA DÉCOUVERTE





Patrick Rotman
L'ennemi intime
RÉCIT ET SCÉNARIO



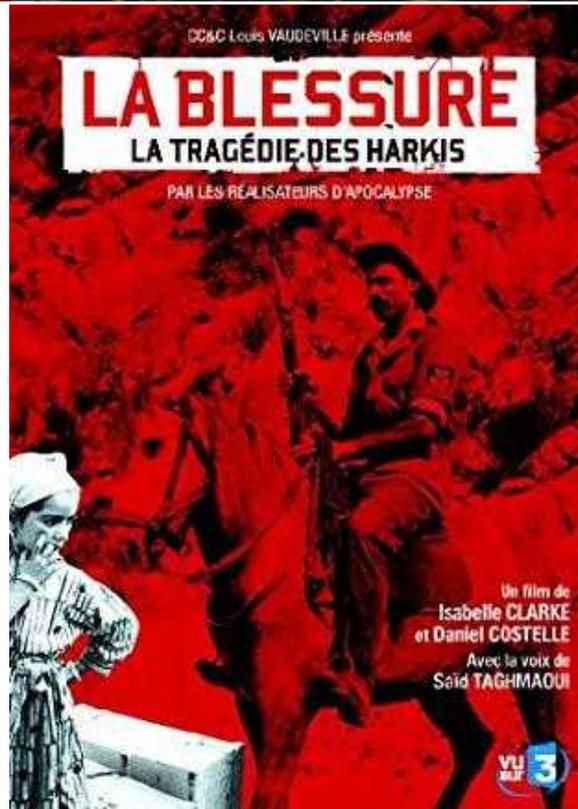
ORAN
LE MASSACRE OUBLIÉ

3

Des documentaires



ALGÉRIE
LES DEUX SOLDATS



CC&C Louis VAUDEVILLE présente
LA BLESSURE
LA TRAGÉDIE DES HARKIS

PAR LES RÉALISATEURS D'APOCALYPSE

Un film de
Isabelle CLARKE
et Daniel COSTELLE

Avec la voix de
Saïd TAGHMAOUI

VU 3



SOIRÉE SPÉCIALE

ALGÉRIE ÉPISODE 1 LE BOURBIER / ÉPISODE 2 L'HERITAGE
LA GUERRE DES APPELÉS

UN FILM DE THIERRY DE LESTRADE ET SYLVIE GILMAN
AVEC LA COLLABORATION DE TRAMOR QUEMENEUR

DIMANCHE 3 NOVEMBRE 2019 À 20H50 SUR FRANCE 5

5

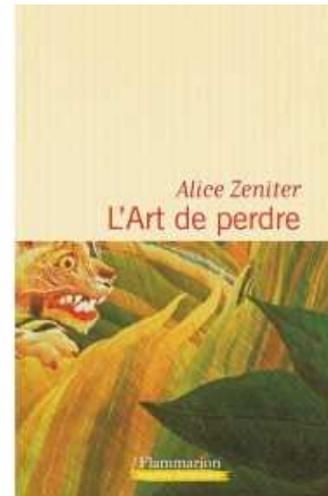
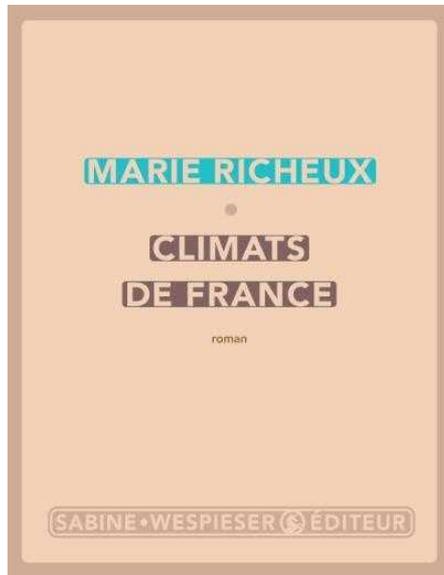
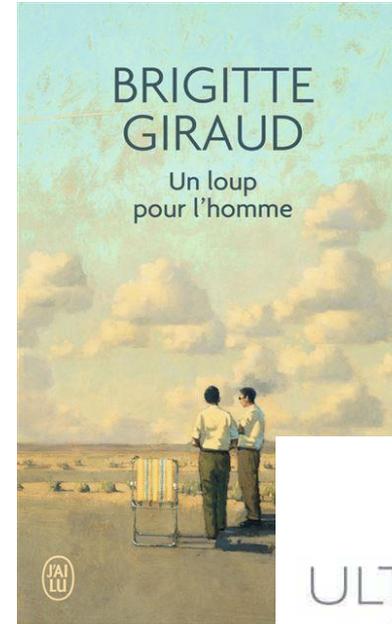
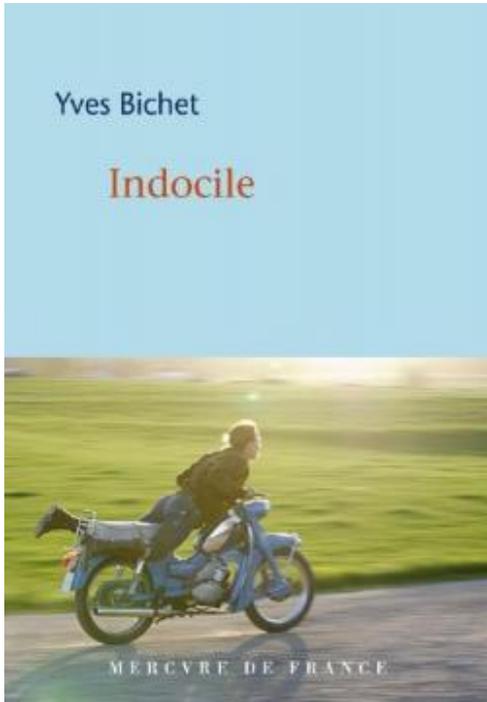


Palestro, Algérie
**Histoires
d'une embuscade**



LA BLEUITE
L'AUTRE GUERRE D'ALGÉRIE

Les œuvres littéraires

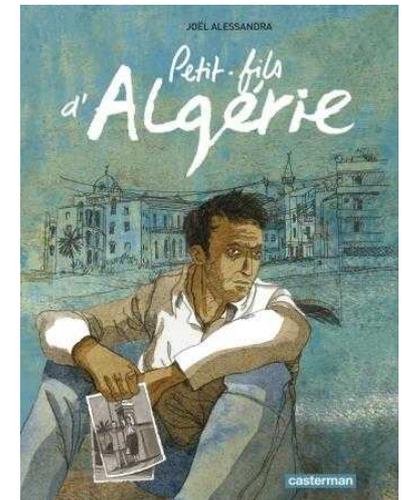
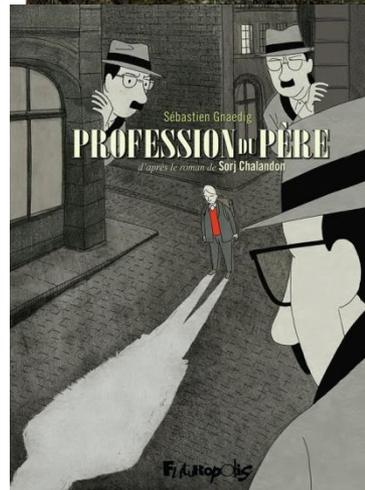
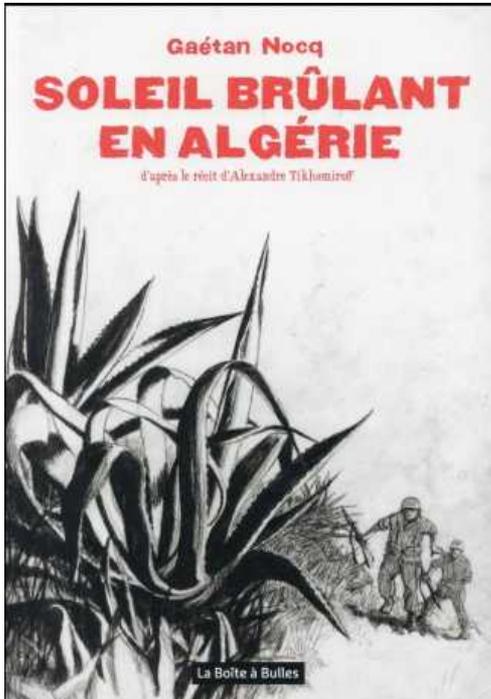
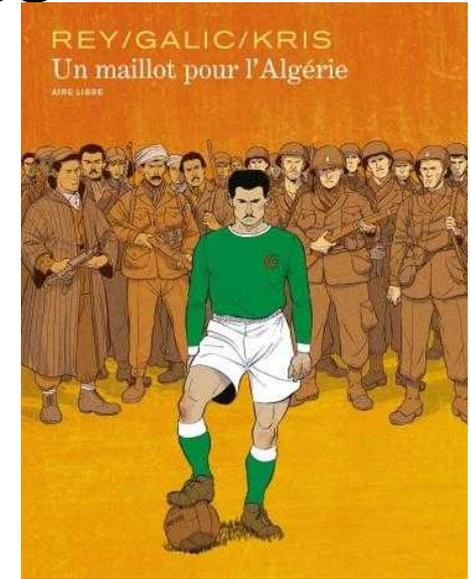
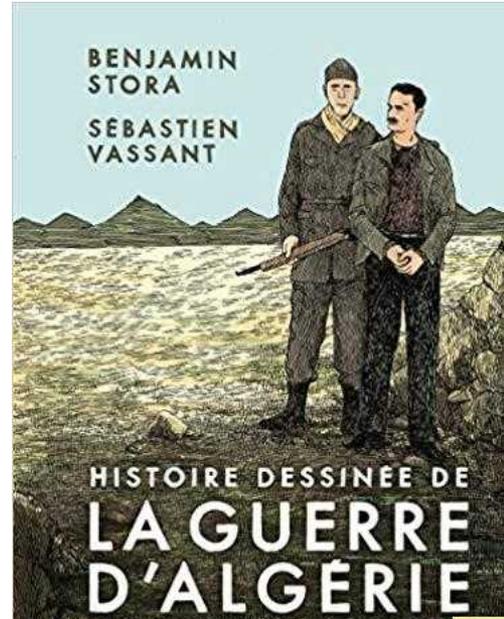


MERALLI - DELOUPY
Algériennes

1954 - 1962



Quelques bandes dessinées





L'OBS

BIBLIOS

Comment enseigner la guerre d'Algérie ?



TRIBUNE. L'historien **Abderahmen Moumen** raconte la manière dont la recherche historique et l'école se sont peu à peu emparées d'un sujet extrêmement sensible et encore très débattu. En partenariat avec la Chaire Citoyenneté de Sciences Po-Saint-Germain-en-Laye.

Par **Abderahmen Moumen** Publié le 28 novembre 2019 à 12h08



Algérie, harkis, pieds-noirs, Maurice Audin, répression des manifestants algériens du 17 octobre 1961, massacre d'Oran du 5 juillet 1962, disparus, décès de Jacques Chirac, « *hirak* » (mouvement de contestation du régime politique algérien), l'actualité récente nous a habitué à l'omniprésence médiatique de la guerre d'Algérie. Cette guerre d'indépendance correspond en France à la période allant du 1er

FIL INFO

- 17:00** « Je ne sais pas si c'est tout le monde », les collages de Vincent Delem
- 16:55** Castaner annonce le limogeage d'un cadre de la police soupçonné de malversations
- 16:50** Vikings: une célèbre pierre runique érigée pour conjurer une crise climatique
- 16:44** La drôle de version de Carlos Ghosn sur sa soirée d'anniversaire au château de Versailles

TOUT VO

LES PLUS LUS



1 L'islamisme, une histoire devenue française



2 EXCLUSIF. Les textes politiques de Stefan Zweig



3 Incendies en Australie, le philosophe Peter Singer

Brève histoire des programmes scolaires et des enjeux politiques liés à l'enseignement de la colonisation et la guerre d'Algérie.

- Sur l'**histoire des programmes scolaires**, voir les travaux de **Benoît Falaize**, historien et inspecteur général, spécialiste de l'enseignement de l'histoire et notamment des enjeux les plus controversés.
- jusqu'en 1983, la **guerre d'Algérie** n'est pas au programme du lycée. En revanche, elle est **présente au collège dans les années 1970**.
- En **1983**, le **sujet est introduit dans les programmes de lycée**, alors que la guerre d'Algérie n'est toujours pas reconnue officiellement (10 juin 1999 : l'Assemblée nationale adopte une proposition de loi reconnaissant officiellement la guerre d'Algérie).

HISTOIRE

TERMINALE

COLLECTION BERSTEIN · MILZA



DE 1939 A NOS JOURS

HATIER 



PLAN DE DISSERTATION



TRAVAIL PRÉLIMINAIRE

1. Définition des lignes directrices du sujet

Il s'agit d'expliquer les raisons qui conduisent la France à s'engager dans une guerre qui, huit ans durant, va constituer son principal problème et absorber toutes ses énergies. La réflexion, qui détermine le plan, s'oriente autour de trois thèmes :

- I. Quelles sont les raisons profondes qui peuvent expliquer les origines de la guerre ?
 - II. Comment rendre compte du déclenchement de l'insurrection de la Toussaint 1954 ?
 - III. Comment passe-t-on d'un mouvement relativement limité qu'on peut espérer résoudre par des réformes à un conflit qui s'étend et s'aggrave ?
2. Documentation :
- Chapitres 8, 15, 16, 28 du présent livre
5. BERSTEIN, *La décolonisation et ses problèmes*, Paris, A. Colin, 1969
- X. YACONDO, *Les étapes de la décolonisation française*, Paris, P.U.F., 1971
- Ch.-A. JUJUM, *L'Algérie du Nord en marche*, Paris, Julliard, 1972
- B. DROZ, E. LEVER, *Mémoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, Seuil, 1982

1. LES ORIGINES DE LA GUERRE D'ALGERIE (1945-54)

1. Une colonie politiquement soumise

a) L'Algérie est formée de trois départements (Alger, Oran, Constantine) rattachés au ministère de l'intérieur. À sa tête, un Gouverneur général, nommé en Conseil des Ministres. Deux catégories de citoyens : les Français et les musulmans qui ont un statut coranique.

b) Le statut de 1947 perpétue l'ingérence : il prévoit l'élection d'une Assemblée algérienne de 120 membres aux prérogatives restreintes, au double collège : les 9 millions de musulmans élisent le même nombre de députés que le million d'Européens.

c) De surcroît, les élections à l'Assemblée algérienne sont notoirement truquées, ce qui permet de faire élire uniquement des colons (1^{er} collège) ou des représentants de l'administration (second collège).

2. Un nationalisme dans l'impasse

a) Traditionnellement, le nationalisme algérien est formé de trois courants :

- Un courant traditionaliste, celui des Oulémas, qui réclame à l'immigration française en s'appuyant sur l'Islam et la culture musulmane.
- Un courant moderniste, formé de bourgeois et d'intellectuels réformistes, attaché à la voie légale et dont le principal chef est le pharmacien Ferhat Abbas.
- Un courant révolutionnaire et activiste mené par Messali Hadj et qui s'est doté en 1947 d'un groupe d'action directe, l'Organisation Spéciale (OS), sous la direction d'Almeïd Ben Bella.

b) Tous ces mouvements sont enfermés en 1954 dans une impasse totale. Privés de perspective politique légale, soumis à une intense répression comme celle qui a suivi la tentative d'insurrection de mai 1945 dans le Constantinois, ils connaissent le déclin, les crises, les scissions. L'immobilisme qui en résulte est grave compte tenu des problèmes de l'Algérie.

3. Les problèmes algériens en 1954

a) Une économie dualiste : On trouve en Algérie une agriculture moderne aux mains des Européens, disposant de crédits, de machines et tournée vers l'exportation du vin, des céréales, des agrumes, des primeurs. L'industrie commence à s'implanter du fait des investissements des groupes financiers français.

• Face à ce secteur moderne, l'économie musulmane apparaît archaïque : une agriculture traditionnelle et peu productive ; une absence d'emplois industriels condamnant au chômage ou à des emplois précaires la plus grande partie des citadins. La majorité des musulmans connaît le sous-développement.

b) Une société ingélatrice : Les 984 000 Européens (dont 80 % nés en Algérie) sont en grande majorité des citadins, ouvriers ou membres de la classe moyenne (commerçants, cadres, employés) au niveau de vie plutôt médiocre, inférieur à celui de la métropole. Mais cette population refuse toute réforme qui démentirait l'égaleité aux musulmans et se montre politiquement conservatrice.

• Les 4 600 000 musulmans connaissent une véritable explosion démographique (croissance de 2,5 % par an) qui aggrave les problèmes. Seuls deux millions de musulmans ont un niveau de vie proche de celui des Européens. Les autres souffrent de la pauvreté, d'une scolarisation insuffisante (18 % des enfants musulmans scolarisés), d'une administration l'arrêt du recrutement des administrateurs en 1947 lire la population à des auxiliaires indignés qui l'exploitent.

2. L'INSURRECTION DE 1954

1. Elle s'inscrit dans la conjoncture du moment et les querelles du nationalisme algérien

a) Le contexte : le courant de décolonisation, marqué par l'octroi de l'indépendance au Viet-Nam (juillet 1954).

b) Les problèmes du nationalisme. Violence d'un groupe de jeunes militants, souvent issus de l'OS et les des querelles qui agitent les « messalistes », de réviser le nationalisme algérien dans le combat contre les colonisateurs.

2. L'insurrection de la Toussaint 1954

a) Elle frappe plus par la simultanéité des 70 actions lancées sur le territoire algérien (attaque de bâtiments civils et militaires, bombes, attentats individuels) que par les résultats qui sont quasi nuls.

b) Dans ces conditions, le proclamation annonce la création d'un Front de Libération Nationale (FLN) et d'une Armée de Libération Nationale (ALN) apparaît dérisoire, et la prétention à négocier avec la France la restauration de l'État algérien souverain, exorbitante.

3. Les réactions françaises sont en rapport avec ces réalités

a) Sur place, les colons réclament une vigoureuse répression : l'armée et la gendarmerie démantellent la plupart des réseaux du FLN, réduisant le mouvement à une activité sporadique dans les zones montagneuses (Aurès ou Kabylie).

b) À Paris, le Président du Conseil Mendès France, son ministre de l'intérieur Mitterrand, leur successeur Edgar Faure, multiplient les énergiques déclarations sur l'appartenance de l'Algérie à la France et la nécessité de rétablir l'ordre.

c) Cependant, l'insurrection était analysée comme la preuve d'un malaise; on décide de répondre à celui-ci en pratiquant des réformes. À cette fin, Jacques Soustelle est nommé Gouverneur général. Mal accueilli par les colons, il décide la pacification des zones rebelles et l'intégration de l'Algérie à la France par une application loyale du statut de 1947, la modernisation économique et sociale du pays et un large programme de scolarisation.

3. LE TOURNANT DÉFINITIF VERS LA GUERRE (ÉTÉ 1955)

1. Les massacres du Constantinois (août 1955)

et Les causes : décidé à empêcher la politique d'intégration qui apparaît inacceptable aux yeux du nationalisme algérien, le FLN prend une initiative destinée à affirmer son autorité sur les masses musulmanes. À croquer le fossé entre les communautés et à intimider les partisans d'un dialogue avec les Français.

II. Les faits :

- Les 20 et 21 août, un soulèvement de musulmans du Constantinois, encadré par le FLN, débouche sur l'attaque des quartiers européens des villes et sur le massacre d'habitants des fermes isolées, faisant une centaine de morts autour de Constantine.

- Il en résulte une rude répression, qui est en partie le fait des civils européens, lesquels réagissent par une « chasse à l'Arabe » qui fait un millier de morts.

Un fossé se songe désormais les deux communautés.

2. Les conséquences : la guerre est inévitable

a) Les Européens, horrifiés, ne dressent désormais en bloc contre les Musulmans. L'action du FLN devient pour eux synonyme de massacre.

b) Les Musulmans, indignés par une répression aveugle, basculent dans le camp du FLN, même les plus modérés comme Ferhat Abbas. Le FLN peut ainsi accroître son emprise sur l'Algérie et étendre la guerre à tout le pays.

c) Bouleversé par les massacres, le Gouverneur général Soustelle, sans renoncer à ses objectifs de réforme, considère désormais que sa tâche prioritaire est de rétablir la paix en luttant contre le FLN : la guerre passe ainsi au premier plan. C'est cette situation que doit affronter en janvier 1956 le gouvernement de gauche conduit par Guy Mollet.



Parachutistes français en opérations en Algérie

LA QUESTION ALGÉRIENNE ET LA FRANCE EN 1946

En juin 1946, les députés musulmans à l'Assemblée Constituante ont déposé, à l'initiative de Ferhat Abbas, un projet de Constitution de la « République algérienne » associée à la France. C'est l'occasion d'un vif débat.

M. SAADANE Parlant du haut d'une tribune, dans une Assemblée où il y a de bons Bretons, des Alsaciens... lève exclamatoirement, des Français...

M. LE TROQUER Les Bretons sont des Français !

M. SAADANE... Parlez, dieu, à des Français de la métropole qui n'ont peut-être pas étudié de très près le problème algérien, je crains que les

accès que l'apport à cette tribune ne soient pas tellement compris...

Voilà nous avez apporté votre culture... le ferment qui doit permettre l'affranchissement des hommes. Vous

vous avez acheminés, vous nous avez donné le goût de la liberté, et maintenant que nous disons que nous ne voulons pas de l'esprit colonial et de la

colonisation... mais que nous voulons être libres, être des hommes, rien que des hommes, ni plus, ni moins, vous

vous déniez le droit d'accepter, de prendre certaines formules, et vous

vous étonnez, vous Français, que quelques esprits, chez nous, cherchent l'indépendance... (Exclamations)

Au milieu de tumulte et alors que plusieurs députés se lèvent et font mine

de marcher, menaçants, sur l'orateur, Ferhat Abbas, député de Sétif, prend la parole.

M. FERHAT ABBAS. Il y a cent seize ans que nous attendons cette heure, c'est-à-dire l'occasion d'être ici et de nous faire entendre par vous.

Il y a cent seize ans pourtant que l'Algérie est française! Alors ayez patience, nous le demande et vous en supplie...

Nous sommes une toute petite minorité. Soyez généreux ! Il est possible que nous n'ayons pas la majorité. Si vous nous avez fait l'honneur de nous admettre depuis cent seize ans au milieu de vous, nous l'aurons acquise...

Cet st. J. LACOUTURE, *Clap de fin de la France*, Paris, Seuil, 1982

LA POPULATION ALGÉRIENNE EN 1954	LA POPULATION AGRICOLE EN ALGÈRE EN 1954	LA PROSPERITÉ DES TERRES EN ALGÈRE EN 1954
MUSULMANS 94 %	MUSULMANS 98 %	MUSULMANS 75 %
EUROPÉENS 11 %	EUROPÉENS 2 %	EUROPÉENS 25 %

RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE EN ALGÈRE (1954)	
EUROPÉENS	MUSULMANS
<ul style="list-style-type: none"> Secteur agricole Secteur secondaire Secteur tertiaire 	<ul style="list-style-type: none"> Secteur agricole Secteur secondaire Secteur tertiaire

D. LA GUERRE D'ALGERIE (1956-1958)

1. La France s'enfonce dans la guerre d'Algérie

■ **Alors que le programme du Front Républicain consistait à « mettre fin à une guerre absurde », le gouvernement intensifie le conflit.**

Décidé à sortir de la guerre par des réformes, Guy Mollet se rend à Alger le 6 février 1956 pour y installer comme ministre-résident un libéral, le général Catroux en remplacement du gouverneur général Soustelle. Conspué par les Européens d'Alger, le président du Conseil fait machine arrière et remplace le général Catroux par le socialiste **Robert Lacoste**. Il définit alors une politique algérienne qui tient compte des angoisses des Européens, affolés par l'idée d'un abandon de la métropole, et qui se résume par le triptyque « **Cessez-le-feu, élections, négociations** » : la France accepte de négocier le sort de l'Algérie, mais avec des interlocuteurs désignés par des élections libres ; or celles-ci ne sont possibles qu'une fois instauré le cessez-le-feu, c'est-à-dire le FLN vaincu.

Cette politique qui donne la priorité à l'action militaire est massivement approuvée par le Parlement (communistes compris) qui, en mars 1956, vote au gouvernement des pouvoirs spéciaux pour la mettre en œuvre. Les dernières vellétés de négociation disparaissent lorsque le gouvernement couvre en octobre 1956 une initiative de l'armée qui détourne l'avion de plusieurs dirigeants du FLN, dont Ben Bella, avec lesquels la France était en contact depuis l'été, puis procède à leur arrestation.

■ **Désormais résolu à remporter un succès militaire décisif, le gouvernement s'engage dans une guerre à outrance.**

Le rappel des réservistes et le maintien de plusieurs classes sous les drapeaux au-delà de la durée légale du service militaire permettent de porter les troupes engagées en Algérie de 200 000 à 400 000 hommes. Sur place, Robert Lacoste, inamovible ministre-résident jusqu'en mai 1958, laisse en fait l'armée conduire à sa guise le conflit et transformer l'Algérie en une véritable province militaire. Les frontières avec le Maroc et la Tunisie par où transitent les hommes et les armes à destination du FLN sont hermétiquement fermées. L'armée française procède au « quadrillage » militaire du pays tout en pratiquant également une activité d'assistance sociale (alphabétisation, soins médicaux...) et d'action psychologique afin de tenter de gagner les populations à une solution française du conflit et d'isoler le FLN.

A Alger où cette action est peu efficace contre le terrorisme urbain, le ministre-résident confie au **général Massu**, chef de la 10^e division parachutiste la responsabilité de la sécurité. Ainsi débute en janvier 1957 la « **bataille d'Alger** » qui va durer 9 mois et au cours de laquelle à la vague d'attentats du FLN répondent la multiplication des contrôles, des fouilles, des arrestations et, pour obtenir des renseignements, l'appel aux indicateurs et même l'utilisation de la torture. Militairement, l'efficacité est certaine : l'organisation du FLN à Alger est démantelée et, dans le pays, sa force militaire est très amoindrie. Mais, politiquement, l'armée ne peut empêcher la poursuite du terrorisme, ni les harcèlements de la guérilla ; l'action psychologique est un échec, car les regroupements de population pour priver le FLN de ses appuis, la multiplication des contrôles, l'intimidation et la torture provoquent l'hostilité des musulmans, cependant que la terreur que fait régner le FLN contre ceux qui collaboreraient avec les Français précipite les ralliements, volontaires ou forcés. Enfin, les groupes du FLN trouvent un refuge au Maroc et surtout en Tunisie. Exaspérés, **les militaires sont condamnés à l'escalade** : en février 1958, en vertu du « droit de suite », ils bombardent le village tunisien de Sakhiet Sidi-Youssef qui servait de base au FLN, faisant 69 morts dont 21 enfants.



Les murs de Paris durant la campagne du référendum d'octobre 1962.

3. L'EXODE DES « PIEDS-NOIRS »

21 mai! Depuis deux jours plus de mille cinq cents personnes campent dans l'aéroport de Maison-Blanche ou aux alentours. Dans les magasins d'Alger, on ne trouve plus de valises, plus la moindre petite mallette. « C'est bien cela, dit une dame, en regardant l'étalage vide, la valise ou le cercueil ! » Au coin d'une rue, une voiture attend. Furtivement, les yeux hagards, un homme et un enfant la bourrent de ballots et de colis. Ils ont peur des commandos d'intimidation de l'OAS. A Bab-el-Oued, hier, un camion chargé de valises et de colis a encore brûlé. Les ballots éventrés jonchaient la rue. L'OAS veut enrayer ce début d'exode...

Dans le hall de l'aérogare, trois cents ou quatre cents personnes sont parvenues à entrer. Les rares fauteuils se vendent au marché noir. Des lits ont été rapidement improvisés avec une valise en guise d'oreiller. Dans un coin, seule, une femme sanglote, presque tendrement. Des enfants, des dizaines d'enfants agglutinés, crient, pleurent ou jouent inconsciemment... Soudain, les visages pétris de sommeil s'éclairent, l'espace d'une seconde : on annonce... qu'il y a une place libre dans un avion. Puis c'est de nouveau l'attente.

Brève histoire des programmes scolaires et des enjeux politiques liés à l'enseignement et la colonisation de la guerre d'Algérie.

- Cependant les harkis demeurent très occultés. C'est seulement dans les années 2000 qu'ils font une timide apparition dans les programmes.
- L'idée reçue qui voudrait que l'Education nationale ait occulté la mémoire de ce conflit colonial est tout simplement fausse.

Brève histoire des programmes scolaires et des enjeux politiques liés à l'enseignement et la colonisation de la guerre d'Algérie.

- La première génération des manuels scolaires du lycée est particulièrement riche.
 - « La plupart des auteurs avaient vécu la guerre et étaient forcément dans un rapport immédiat » (Benoît Falaize).
- Puis, même si elle devient dès les années 1990 un enseignement largement enseigné dans le second degré, Benoît Falaize ajoute qu'il y a eu " une sorte d'amenuisement du contenu ". « La guerre d'Algérie n'est pas (par occultation ?) un enjeu de mémoire. »

Brève histoire des programmes scolaires et des enjeux politiques liés à l'enseignement et la colonisation de la guerre d'Algérie.

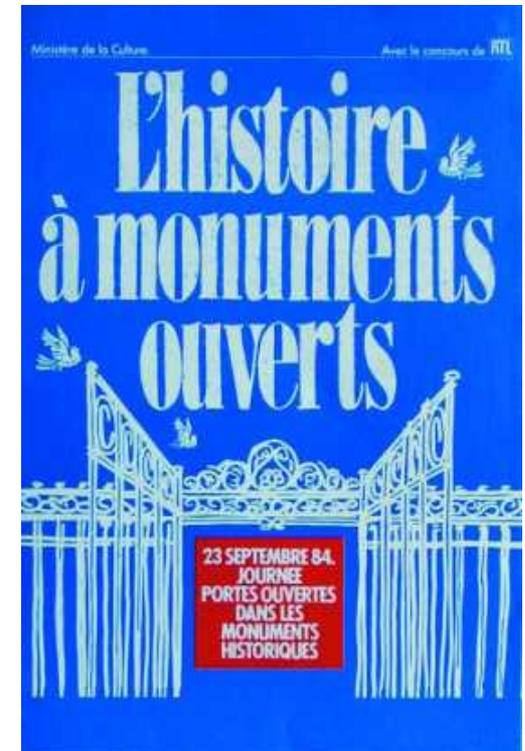
- La guerre d'Algérie revient à la faveur des débats suscités dans l'opinion publique concernant la torture ou les exactions de l'armée française, au début des années 2000. Depuis les années 2010 : irruption des relations entre l'histoire et les questions mémorielles de la guerre dans les programmes de lycée.
 - Manuels rentrée 2012 : Les professeurs enseignent au choix « *L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France* », ou « *L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie* ». Dans ce cadre, les manuels scolaires s'appuient largement sur le renouvellement historiographique.
 - Juin 2018, le sujet du baccalauréat (L-ES) d'étude critique de documents en histoire porte, au choix, sur « *L'historien et les mémoires du génocide des juifs* » ou « *L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie : la question des harkis* ».

Les programmes d'histoire actuels (Algérie : colonisation, décolonisation, histoire et mémoires)

	Colonisation (cas de l'Algérie abordé peu ou prou)	Guerre d'Algérie, décolonisation et indépendance	Histoire et mémoires de la guerre d'Algérie
CM2	T1 Le Temps de la République. Voir l'extrait de la fiche ressource sur la « question coloniale »... (p.4)		
4^e	T2 L'Europe et le monde au XIX^e siècle. Conquêtes et sociétés coloniales. Repère : 1870-1914 : « seconde mondialisation » et relance de la colonisation.		
3^e		T2 Le monde depuis 1945. Indépendances et construction de nouveaux Etats. Repère : 1962, indépendance de l'Algérie	
lycée gal	T3 La III^e République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial. Métropoles et colonies. Le cas particulier de l'Algérie (conquête de 1830 à 1847) organisée en départements français en 1848. PPO : 1887 : le code de l'indigénat algérien est généralisé à toutes les colonies françaises. (1^e)	T2 La multiplication des acteurs internationaux ds un monde bipolaire (45 déb 70). La France : une nouvelle place dans le monde => La IV ^e Rép entre décolonisation GF et construction européenne ; la crise algérienne de la République française et la naissance d'un nouveau régime. (Tale)	PPO : La guerre d'Algérie et ses mémoires (Tale) HGGSP : T3 Histoire et mémoires (année paire). Axe 1 : Histoire et mémoires des conflits ; Jalon : Mémoires et histoire d'un conflit : la guerre d'Algérie. (Tale)
lycée tech	T3 La III^e République : un régime, un empire colonial. Q° obligatoire : La III ^e République avant 1914 : un régime, un empire colonial. Sujet d'étude au choix : Vivre à Alger au début du XX ^e siècle (1^e)	T3 La France de 1945 à nos jours : une démocratie. Q° obligatoire : « La France depuis 1945 : politique et société ». Notions : décolonisation, immigration. B. Sujet d'étude au choix : la guerre d'Algérie. (Tale)	
lycée pro	T1 Hommes et femmes au travail en métropole et dans les colonies françaises (XIX^e s- 1^{ere} moitié du XX^e s) (1^e)	T2 Vivre en France en démocratie depuis 1945. « Le nouveau régime achève la décolonisation » (Tale)	

Histoire et mémoire... Les enjeux politiques liés à l'enseignement.

- Philippe Joutard a rédigé, dans l'ultime numéro de la revue *le Débat* (n°210 mai-août 2020), un article : « Les historiens et la mémoire ». Il interroge les relations entre histoire et mémoire depuis les années 80 en lien avec la politique et les programmes d'histoire.
- Il souligne que très vite le politique s'est emparé de la mémoire :



La question des lois mémorielles :

- **1990** : est votée à l'initiative de **Jean-Claude Gaysot** la **1^{ère} loi mémorielle condamnant la négation du génocide juif**,
 - Pierre Vidal-Naquet : « j'ai toujours été absolument contre cette loi (...) elle risque de nous ramener aux vérités d'Etat et de transformer des zéros intellectuels en martyrs. L'expérience soviétique a montré où menaient les vérités d'Etat. »
- **2001** : la **loi Taubira** reconnaît la traite négrière comme un crime contre l'humanité. « les programmes scolaires en histoire et en sciences humaines accorderont à la traite négrière et à l'esclavage la place conséquente qu'ils méritent ».
- **2005** : **loi sur la présence française outre-mer**. Article 4 : « les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit ».
 - Cette mention est finalement supprimée en février 2006. Le président Chirac : « Dans la République, il n'y a pas d'histoire officielle. Ce n'est pas à la loi d'écrire l'Histoire. L'écriture de l'histoire c'est l'affaire des historiens. »